

# COMPTE RENDU

## Séance du 30 Octobre 2020

Le 30 octobre 2020, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MONTET ET BOUXAL s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Stéphane LEPRETTRE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11      Présents : 11      Votants : 11      Absent : 0

*Sont présents* : AYROLES Sylvain, BOUSQUET Véronique, CARSAC Véronique, CASTANIE Albert, COSTES Florent, ESCALE Jean-Claude, FEYT Evelyne, GUENETTE Catherine, HUDRY François, LEPRETTRE Stéphane, PECHEYRAN Didier.

Absent (e)s :

Absent (e)s excusé (e)s :

Date de la convocation : 27 octobre 2020.

Secrétaire de séance : Florent COSTES.

Ordre du Jour :

- 1 Choix de l'organisme bancaire pour le financement de l'acquisition du bien de Mme Maspimby et M. Pétricien.
- 2 Délibération pour l'appel à manifestation d'intérêt relatif à l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics.
- 3 Décision modificative n°4 – Budget commune – Fonds de concours travaux de voirie 2019.
- 4 Délibération durée d'amortissement du fonds de concours travaux de voirie – budget commune.
- 5 Points divers

### 1 - Choix de l'organisme bancaire pour le financement de l'acquisition du bien de Mme Maspimby et M. Pétricien

Suite à la décision d'acquisition de la maison de Mme Maspimby et M. Pétricien, M le Maire a sollicité différents organismes bancaires pour obtenir un financement bancaire.

Les propositions reçues sont les suivantes :

Caisse d'épargne		Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées				
Montant du prêt	80 000 €	Montant du prêt	80 000 €			
Durée du prêt	20 ans	Durée du prêt	20 ans			
Taux fixe	0,79 %	Taux fixe	0,83%			
Échéance trimestrielle	1 082,06 €	Échéance	mensuelle 361,88 €	trimestrielle 1 086,33 €	semestrielle 2 174,73 €	annuelle 4 357,72 €
Montant annuel	4 328,26 €	Montant annuel				
Frais de dossier	150,00 €	Frais de dossier	200,00 €			
Coût total du prêt	6 715,17 €	Coût total du prêt	mensuelle 7 051,20 €	trimestrielle 7 106,40 €	semestrielle 7 189,20 €	annuelle 7 354,40 €

Le conseil municipal opte à l'unanimité pour l'offre de la Caisse d'Epargne comme partenaire.

## 2 - Délibération pour l'appel à manifestation d'intérêt relatif à l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics.

Le Grand Figeac a adopté en décembre 2019 le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) avec comme objectif un équilibre énergétique en 2050 à l'échelle du territoire.

Une étude réalisée par Quercy Energies et Hespun a identifié 97 toitures de bâtiments communaux ou intercommunaux propices à l'installation de systèmes solaires photovoltaïques dont 4 bâtiments sur notre commune.

Un chiffrage du potentiel brut hors contraintes techniques, réglementaires... a été réalisé.

Il est proposé de participer, pour les communes intéressées, à un appel à manifestation d'intérêt pour retenir des entreprises candidates à l'installation, l'exploitation et la maintenance pendant la durée d'exploitation envisageable.

Après délibération, le conseil retient 1 bâtiment (salle des fêtes + ancienne école), pour une étude de projet plus approfondie.

ID Batiment	Adresse	Code Insee	Commune	Puissance PV brut [kWc]	Puissance PV injectée [kVA]	Puissance PV injectée si écrêtement [kVA]	Production [kWh]	Puissance PV net [kWc]	Parcelles	Désignation	TRI (années)
BATIMENT000000291463879	LAVITARELLE	46203	Montet-et-Bouxa	29,9	26,91	20,93	36135	20,93	2018460203000AM0175	Local Pro (Fois Gras)	11,4
BATIMENT000000291463817	LAVITARELLE	46203	Montet-et-Bouxa	25,1	22,59	17,57	30149	17,57	2018460203000AM0045	Local Pro (Supérette)	12,39
BATIMENT000000291463917	LAVITARELLE	46203	Montet-et-Bouxa	42,3	36	29,61	43179,5	29,61	2018460203000AM0200	Salle des fêtes + Ecole	13,77
BATIMENT000000333401359	LAVITARELLE	46203	Montet-et-Bouxa	12,4	11,16	8,68	15257	8,68	2018460203000AM0245	Local Pro (Infirmières)	14,25

## 3 - Décision modificative n°4 – Budget commune – Fonds de concours travaux de voirie 2019.

Les travaux de voiries réalisés en 2019 ont dépassé le montant de l'enveloppe « investissement » voirie annuelle et ont nécessité l'apport d'un fond de concours de 8 500 € du budget communal au Grand Figeac.

Ce montant avait été inscrit par erreur au budget fonctionnement de la commune et non sur le budget investissement. Il a donc nécessité de modifier le budget investissement pour pouvoir effectuer le versement au Grand Figeac

Proposition :

Réduire de 8500 € l'Opération Non Affectée (ONA) chapitre 21 – article 2188

Affecter 8500 € sur l'Opération Non Affectée (ONA) chapitre 204 – article 1512

Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

#### **4 - Délibération pour la durée d'amortissement du fonds de concours travaux de voirie budget commune.**

La durée d'amortissement du fonds de concours de travaux de voirie a été fixée à 20 ans par le conseil municipal.

#### **5 - Points divers**

- La convention avec le Service Urbanisme du Grand Figeac a été renouvelée, pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.
- La cérémonie du 11 novembre sera célébrée mais dans un contexte particulier compte tenu des contraintes sanitaires actuelles. Seul le maire et les conseillers municipaux assisteront au dépôt de gerbe à 11 heures.
- M Jérôme Galtié a fait remonter une demande d'élagage aux abords de la ligne électrique qui dessert sa maison. La commune prendra contact avec ERDF ou ENEDIS pour signaler le besoin d'élagage.
- Mme Nathalie Estival sollicite la plantation d'arbres au niveau du terre-plein du cimetière de Bouxal. Le conseil municipal prend note de cette demande et souhaite engager une réflexion sur l'arborisation des espaces non constructibles de la commune.
- M le Maire demande aux élus, dans ce contexte de crise sanitaire, d'assurer un suivi des personnes vulnérables en prenant contact régulièrement avec eux.

La séance est levée à 20h45.